



30 rue Roger Salengro
50130 OCTEVILLE

Formation post permis

La formation complémentaire suivie entre six mois et un an après l'obtention du permis de conduire vise à renforcer les compétences acquises en formation initiale et durant les premiers mois de conduite autonome.

La formation se déroule sur une journée.
Pour une durée de 7 heures.

Elle est composée :

- D'un module visant à améliorer la compréhension et gestion de situations de conduites complexes.
- D'un module visant à rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilités responsables.
- Un rendez-vous post permis est systématiquement proposé à la réussite de l'épreuve du permis de conduire.
- La formation a pour objectif d'engager une prise de conscience sur le risque afin d'éviter un sentiment de surconfiance au moment où le jeune conducteur a acquis davantage d'assurance au volant.
- Près d'un quart des accidents impliquent un conducteur novice, ayant moins de deux ans de permis.
- En suivant ce stage, la période probatoire est réduite à deux ans, au lieu de trois pour les formations traditionnelles (et à un an et demi au lieu de deux ans pour ceux ayant bénéficié de la conduite accompagnée), sous réserve de ne pas avoir commis d'infraction entraînant la perte de points sur son permis.